



Le diplôme national du brevet évolue !

publié le 13/12/2017

À partir de la session 2018, le diplôme national du brevet est rééquilibré entre évaluation du socle (contrôle continu) et épreuves finales. Celles-ci sont différenciées en quatre épreuves écrites par discipline, sur une journée et demie, et une épreuve orale.

Présentation du DNB session 2018

 presentation_dnb (Flash de 1.6 Mo)

Présentation sous format pdf



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.